



## **Chef de projet opération de construction**

**Poste de Catégorie B, temps complet**

**CDD : 6 mois**

### **DEFINITION DU POSTE :**

Sous l'autorité du Directeur du pôle technique :

Analyse les besoins en aménagement et réalise les études de faisabilité des projets de bâtiments et d'espaces publics dont il assure la gestion et le suivi des dossiers

### **MISSION 1 – Études techniques et économiques des projets, réalisation ou analyse des études pré opérationnelles (opportunité, faisabilité, etc.) et opérationnelles**

- Conduit une analyse des besoins de la collectivité en matière d'aménagements de bâtiments, ou d'espaces
- Effectue ou analyse des études pré opérationnelles : opportunité, faisabilité (financière, temporelle, technique, organisationnelle)
- Prend en compte le retour d'expérience de projets déjà réalisés
- Élabore une étude économique des projets
- Intègre, dans ses analyses, les problématiques et demandes spécifiques des différents services spécialisés

### **MISSION 2 - Conseil en matière de solutions architecturales en fonction des contraintes réglementaires et des enjeux du développement durable**

- Conseille les décideurs et les services maîtres d'ouvrage et les alerte sur les risques et contraintes (techniques, juridiques, temporels, financiers, etc.) liés aux projets
- Arbitre et opère des choix techniques adaptés dans le cadre de la création et de la gestion de bâtiments
- Élabore des cahiers des charges
- Propose des modes de réalisation techniques respectueux du développement durable
- S'assure du respect des réglementations en vigueur
- Prépare et suit les dossiers de permis de construire, demande d'autorisation, DICT, et toutes autres demandes administratives
- Supervise l'élaboration des dossiers techniques

### **MISSION 3 - Mise en œuvre des projets de bâtiments et d'aménagement, proposition de modes de réalisation, rédaction de documents pour la passation des marchés**

- Applique et contrôle l'application de la réglementation en matière de sécurité et de préventions
- Applique les règles de conception des ouvrages
- Propose des solutions de construction durables
- Définit les conditions d'exécution, les caractéristiques techniques et les délais de réalisation d'un ouvrage
- Prépare les dossiers d'autorisation administrative et tout autre demande spécifique
- Consulte des entreprises
- Prépare des contrats de travaux ou marchés
- Réalise ou vise les plans d'exécution des entreprises si nécessaire
- Conduit et ordonnance un chantier
- Organise la coordination des différents acteurs externes et internes à la collectivité (paysagistes, urbanistes, aménageurs, etc.)
- Chiffre des opérations en coût global

### **MISSION 4 - Suivi et contrôle technique des réalisations**

- Suit et réceptionne des travaux
- Vérifie les dossiers techniques des marchés (cahier des charges, cahier des clauses techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières, détail estimatif, etc.)
- Réalise les dossiers d'ouvrages exécutés
- Évalue un chantier

### **COMPETENCES TECHNIQUES :**

- Capacité d'analyse sous l'angle du coût global
- Economie de la construction
- Maîtrise de la démarche de qualité environnementale des bâtiments
- Maîtrise des enjeux énergie, matériaux, géotechnique, évolution climatique
- Maîtrise des nouvelles technologies et nouveaux matériaux en bâtiment
- Maîtrise des techniques constructives des différents corps de métier (gros œuvre, second œuvre, voirie, éclairage, hydraulique, etc.)
- Maîtrise de la réglementation des ERP
- Maîtrise des techniques de réalisation de croquis, de plans, de métrés et d'estimatifs financier
- Techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO)
- Bonne capacité de lecture de plans
- Maîtrise des marchés publics dans le domaine du bâtiment et d'acquisition
- Gestion écoresponsable des déchets de chantier

## CONNAISSANCES REQUISES :

- Connaissance des réglementations (Loi MOP, code des marchés publics, code de la construction, code de l'urbanisme et code de l'environnement notamment)
- Connaissance dans le domaine du bâtiment public et des règles de sécurité et d'accessibilité qui s'y rattache
- Connaissance du code des assurances et des garanties de la construction
- Connaissance des méthodes et outils de la planification
- Connaissance des DTU, et des normes de la construction
- Connaissance de la réglementation hygiène/sécurité, coordination SPS
- Connaissance de la réglementation et mesures concernant la protection et la gestion, des ressources et du patrimoine
- Connaissance du territoire

## CONTRAINTES :

- Amplitude horaire importante
- Réunion possible en soirée
- Déplacement sur l'ensemble du territoire.

Poste à pourvoir : 02/04/2019

Date limite de candidature : 27 mars 2019

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : [j.grenier@archeagglo.fr](mailto:j.grenier@archeagglo.fr)

à l'attention de : Monsieur le Président BP 103-07305 TOURNON SUR RHONE